

PROCES VERBAL DE RECEPTION DES TRAVAUX

REFERENCE PROJET : Rénovation d'une maison d'habitation

ADRESSE : 86 rue de Bessac – 79000 NIORT

Maître d'ouvrage	Entreprise titulaire
M. et Mme CLAQUIN 86 rue de Bessac – 79000 NIORT 06 14 61 02 59 (M. Claquin) Claquin@club.fr	TURBO FONTE 18 rue du puits de la ville - 79180 CHAURAY 05 48 17 02 54 turbofonte.niort@gmail.com

LOT N° 10 – POELE A BOIS

Je soussigné M. Mikael CLAQUIN , **Maître d'ouvrage**,

Assisté de RÉV'L, représentée par Laurence DUMONT , après avoir procédé à l'examen des travaux exécutés par l'entreprise désignée ci-dessus au titre du marché en date du/...../..... et avenants **OU** faisant objet du **devis N° CC1367 en date du 21/09/2025 et signé le 09/10/2025.**

En présence de l'entrepreneur ou de son représentant, Christophe URBANEK

En l'absence de l'entrepreneur, ~~dûment~~ convoqué (par lettre RAR en date du/...../.....)
par mail le 18/12/2025

Déclare que :

- La réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du *23/01/26 + travaux à*
fini avec la pose de la plaque définitive,
après par du parquet.
- La réception est prononcée avec effet à la date du/...../..... , assortie des réserves mentionnées

dans l'état des réserves ci-annexé et signé par le maître d'ouvrage et visé par le maître d'œuvre.

La réception est refusée pour les motifs consignés dans l'annexe précitée.

En application de l'article 1792-6 du Code civil, les entrepreneurs demeurent tenus de la garantie de parfait achèvement pendant l'année qui suit la présente réception.

La réception constitue également le point de départ de la garantie de bon fonctionnement prévue par l'article 1792-3 du Code civil et de la responsabilité décennale des constructeurs définie aux articles 1792, 1792-2 et 2270 du Code civil.

L'entreprise et le maître d'ouvrage conviennent que les travaux nécessités par les réserves jointes seront exécutés dans un délai global de à compter de ce jour.

PROCES VERBAL DE RECEPTION DES TRAVAUX

Clés du local restituées ce jour au maître d'ouvrage : OUI NON

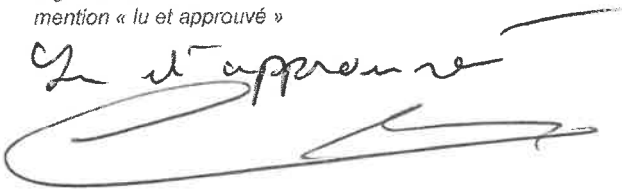
Document comportant 2 pages

Fait à Niort le 23/01/2025

En exemplaires (autant d'exemplaires que de parties présentes à la réception)

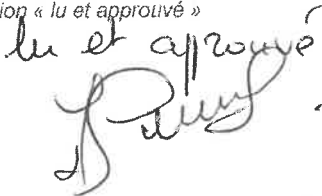
Le maître d'ouvrage

Signature avec
mention « lu et approuvé »

Lu et approuvé


VISA de RÈV'L

Signature du représentant
mention « lu et approuvé »

lu et approuvé


L'entrepreneur

Signature avec
mention « lu et approuvé »

lu et approuvé
